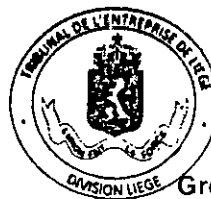
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***25142871***

ale,



Greffe

20 OCT. 2025N° d'entreprise : **0439 365 161****Nom**(en entier) : **Step Métiers**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **4000 LIÈGE, Rue de Steppes, 20**

Objet de l'acte : **Modification de la composition du conseil d'administration - Désignation d'une nouvelle présidente du conseil d'administration - Modification des mandats de délégation à la gestion journalière et à la représentation générale**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 août 2025

L'Assemblée générale, valablement convoquée et constituée conformément au Code des Sociétés et des Associations et aux statuts, décide :

1. Démission de quatre administrateurs

L'Assemblée générale prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateur de DRÈZE Benoit, ETIENNE Luc, SALÉE Dominique et VANEBERG Maud.

2. Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de BOUCHAT Benoît pour une durée de quatre ans.

3. Nomination de quatre nouveaux administrateurs

L'Assemblée générale décide de nommer AMEL François, MÉDAR Dorothée, REMY Caroline et STÉVENS Delphine en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans.

Le Conseil d'administration est dès lors composé comme suit :

- AMEL François
- BOUCHAT Benoît
- MÉDAR Dorothée
- REMY Caroline
- STÉVENS Delphine

STÉVENS Delphine,
Présidente du Conseil d'administration

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 août 2025

Le Conseil d'administration, valablement convoqué et constitué conformément au Code des Sociétés et des Associations et aux statuts, décide :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

1. Désignation d'une nouvelle présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration désigne en son sein STÉVENS Delphine en qualité de présidente.

2. Démission d'un délégué à la gestion journalière

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de ses fonctions de délégué à la gestion journalière de DRÈZE Benoit.

3. Désignation d'une nouvelle déléguée à la gestion journalière

Le Conseil d'administration décide de désigner STÉVENS Delphine en qualité de déléguée à la gestion journalière pour une durée de quatre ans.

4. Fin du mandat du délégué à la représentation générale

À la suite de la démission de ses fonctions d'administrateur, le Conseil d'administration prend acte de la fin du mandat de délégué à la représentation générale de DRÈZE Benoit.

5. Désignation d'une nouvelle déléguée à la représentation générale

Le Conseil d'administration décide de désigner STÉVENS Delphine en qualité de déléguée à la représentation générale pour une durée de quatre ans.

STÉVENS Delphine,
Présidente du Conseil d'administration